Approbation du compte-rendu du 22 mars 2016

UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER

Commission de la recherche du Conseil académique du 31 mai 2016 Délibération 2016/05/CR-030

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 36, 37 et 38 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche approuvent le compte-rendu de la séance du 22 mars 2016.

Toulouse, le 1er juin 2016
Le Président,

Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40 Nombre de membres présents ou représentés : 28	Nombre de voix favorables : 28 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Université Toulouse III - Paul Sabatier
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr